
L'Armée à l'époque de Louis XIV. Corps de garde.

Numéro d'inventaire : 0003.00870.11

Type de document : plaque de vue sur verre photographique

Date de création : 1917 (restituée)

Collection : A- Histoire, beaux-arts, littérature

Description : Positif sur verre

Mesures : hauteur : 85 mm ; largeur : 100 mm

Notes : Vue extraite d'une série diffusée par le Musée pédagogique. Se reporter à la brochure descriptive de la série : 3-870-25.

Mots-clés : Diapositives et films fixes, vues sur verre pour projection lumineuse

Histoire et mythologie

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration

ill.



CORPS DE GARDE.
Par tout où il y a des troupes il y fait des corps de garde pour y mettre certain nombre de soldats avec leurs armes pour faire garde pendant que les autres se reposent. On en tire des sentinelles, que les sergents, caporaux ou lansquenetiers vont poser ou ils jugent à propos. d'heure en heure, ou de 2 en 2 heures il doit toujours y avoir du feu ou de la chandelle pour allumer les meches en cas de besoing. F. B. A. 11631 C. P. R.

11. L'armée à l'époque de Louis XIV.
Corps de garde.